



CANDIDATURE POUR APPEL A PROJETS 2021

LES CHAMPS ROUGES DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RENSEIGNES
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Je souhaite obtenir l'aide de l'association pour une aide à l'acquisition d'instruments pour une nouvelle classe orchestre

- I - Le référent
- II - Le signataire
- III - Les partenaires
- IV - Les bénéficiaires
- V - L'organisation du projet
- VI - La continuité du projet
- VII - Complément d'informations

I - LE REFERENT DU PROJET

Le référent du projet sera la personne ressource auprès de qui l'association Orchestre à l'école pourra obtenir toutes les informations sur l'orchestre à l'école. Il se chargera de relayer les informations de l'association auprès des partenaires du projet. C'est généralement le référent du projet qui complète l'appel à projet (en concertation avec les autres acteurs).

Prénom du référent	STÉPHANIE
Nom du référent	
Structure de rattachement du référent	LYCEE JEAN RACINE
Fonction au sein de la structure	PROFESSEREURE AGREGEE D'ANGLAIS
Adresse e-mail du référent	
Téléphone du référent	
Commentaire	

II - LE SIGNATAIRE DE LA CONVENTION

Merci de nous indiquer ici qui sera le signataire de la convention de partenariat qui vous liera à notre association si votre dossier est accepté. Il s'agit généralement du maire, du président de la communauté de communes ou du principal du collège.

Prénom du signataire	LAURENT
Nom du signataire	
Structure de rattachement du signataire	LYCEE JEAN RACINE
Fonction au sein de la structure	PROVISEUR

III - LES PARTENAIRES

Chaque orchestre repose sur un partenariat réunissant a minima :

- un établissement scolaire (école élémentaire, collège, lycée),
- un établissement d'enseignement artistique spécialisé (conservatoire, école de musique territoriale ou associative),
- une collectivité territoriale (commune, communauté de communes ou agglomération, métropole, conseil départemental, région).
- un ou des luthiers locaux.

ÉTABLISSEMENT(S) SCOLAIRES(S)

Établissement scolaire concerné		
Ecole élémentaire, collège ou lycée	Lycée	
Nom de l'établissement	LYCEE JEAN RACINE	
Secteur de l'établissement scolaire (public/privé)	Public	
Adresse postale de l'établissement scolaire	rue	541 RUE PASTEUR
	cplt adresse	
	code postal	80500
	ville	MONTDIDIER
	pays	FRANCE
Adresse e-mail de l'établissement scolaire		
Téléphone de l'établissement scolaire		
L'établissement est-il situé dans un quartier politique de la ville ?	NON	
Statut particulier (REP, REP+, Cité Educative...)	Réseau des cordées de la réussite	
Environnement (rural, urbain, mixte...)	rural	
Nombre d'élèves dans l'établissement	1150	
Prénom du directeur/trice ou principal(e) ou proviseur	LAURENT	
Nom du directeur/trice ou principal(e) ou proviseur		
Contact mail		
Contact téléphone		
Nom du Proviseur adjoint		
Prénom du proviseur adjoint		
Contact mail		
Contact téléphone		
Commentaire		

ETABLISSEMENT(S) D'ENSEIGNEMENT MUSICAL	
Etablissement d'enseignement musical	
Nom de l'établissement	Ecole de musique du Grand Roye
Type d'établissement	Etablissement public
Adresse postale de l'établissement d'enseignement musical	rue 7 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC
	cplt adresse
	code postal 80700
	ville ROYE
	pays FRANCE
Adresse e-mail de l'établissement d'enseignement musical	
Téléphone de l'établissement d'enseignement musical	
Prénom du directeur/trice	ERIC
Nom du directeur/trice	
Contact mail	
Contact téléphone	
L'établissement d'enseignement musical porte-t-il déjà un projet d'orchestre à l'école ? Si oui, donner des précisions.	oui. Partenariat avec le collège Louise Michel à Roye (Un des 5 collèges de secteur du lycée Jean Racine)
Musiciens qui interviendront dans l'orchestre	
<p>Pour un travail de qualité, il est préconisé que le temps en pupitre ne regroupe pas plus de 7 élèves. De même, il est préférable que plusieurs professeurs se partagent les interventions, plutôt qu'un professeur multi-instrumentiste. En effet, cela permet un partage plus riche et des apports pédagogiques différents, ainsi qu'une plus grande pérennité du projet. Un orchestre reposant sur un seul intervenant est en effet plus fragile. Ainsi, on recense généralement entre 3 et 7 intervenants pour une classe orchestre.</p>	
Intervenant 1	
Prénom	Eric
Nom	
Instrument pratiqué	
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 2	
Prénom	Antoine
Nom	
Instrument pratiqué	Flûte traversière
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 3	
Prénom	Camille
Nom	
Instrument pratiqué	Clarinette
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 4	
Prénom	Dimitri
Nom	
Instrument pratiqué	Saxophone
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 5	
Prénom	Stéphane
Nom	
Instrument pratiqué	Violon
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 6	
Prénom	Adrien
Nom	
Instrument pratiqué	Violoncelle
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 7	
Prénom	Karl
Nom	
Instrument pratiqué	Cor
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 8	
Prénom	Alexandre
Nom	
Instrument pratiqué	trompette/contrebasse
Contact mail	
Téléphone	
Intervenant 9	
Prénom	
Nom	
Instrument pratiqué	percussions
Contact mail	
Téléphone	
Chef d'orchestre	
Nom et prénom du ou des chefs de l'orchestre à l'école (et coordonnées si	
Commentaire	
COLLECTIVITE(S) LOCALE(S) IMPLIQUEE(S)	
Collectivité impliquée	
Nom de la collectivité	COMMUNAUTE DE COMMUNE DU GRAND ROYE
Adresse postale de la collectivité	rue 1136 RUE PASTEUR PROLONGEE
	cplt adresse
	code postal 80500
	ville MONTDIDER
	pays FRANCE

Prénom du contact	Sophie
Nom du contact	
Fonction du contact	Directrice générale des services
Adresse e-mail du contact	
Téléphone du contact	
Commentaire	
LUTHIER(S)	
Luthier local choisi pour l'achat des instruments	
Nom du luthier	LE PAVILLON
rue	24 Rue d'Amiens
cplt adresse	
Adresse postale du luthier	code postal 60200
	ville COMPIEGNE
	pays FRANCE
Prénom du contact	LUC
Nom du contact	
Fonction du contact	GERANT
Adresse e-mail du contact	
Téléphone du contact	
Luthier local 2 choisi pour l'achat des instruments	
Nom du luthier 2	
rue	13 Rue Frédéric Petit
cplt adresse	
Adresse postale du luthier 2	code postal 80000
	ville AMIENS
	pays FRANCE
Prénom du contact 2	Mathieu
Nom du contact 2	
Fonction du contact 2	GERANT
Adresse e-mail du contact 2	
Téléphone du contact 2	
Commentaire	
IV - LES BENEFICIAIRES	
Un but partagé : l'épanouissement des jeunes. Le dispositif orchestre à l'école tend vers trois objectifs indissociables : - l'ouverture culturelle et l'accès à la pratique instrumentale - l'inclusion sociale des jeunes - favoriser la réussite scolaire et personnelle	
Profil de la population	Le lycée Jean Racine est un établissement général, technologique et professionnel qui dispense des formations de la seconde au BTS. Il est situé dans une petite commune urbaine de 6500 habitants mais son secteur de recrutement qui s'étend sur un rayon d'une vingtaine de 20km, est plutôt rural (3 des 5 collèges de secteur). Une importante proportion des 1200 élèves est issue de catégories socio-professionnelles dit "défavorisés". En effet, en 2019, la moyenne académique de l'indice de position sociale (IPS) était de 108 alors qu'il était de 94 au lycée général et technologique, et de 75 au lycée professionnel (pour un indice au niveau académique de 80). Pour information, cet indice est de 103 au niveau national. Par ailleurs, le taux de boursiers est 5 points au-dessus de la moyenne académique au LGT (26 %) et 2 points au-dessus au LP (39%). Ces indices expliquent en partie le profil de nos élèves qui ne posent généralement pas de problèmes de discipline mais qui manquent beaucoup de confiance en eux. Ce manque de confiance se reflète dans les résultats scolaires mais aussi dans le manque d'ambition des projets d'orientation.
Contexte socio-économique (sans problème, mixte, défavorisée, très défavorisée)	Défavorisée
Nombre d'enfants concernés par le projet	20 (Au démarrage)
Classe(s) concernée(s)	Classes de secondes pour la première année, puis secondes et premières pour la deuxième année, puis les trois niveaux pour la 3e année.
Quel est le processus de sélection des enfants qui participeront à l'orchestre ?	Nous prévoyons une présentation en musique début septembre avec les professeurs de musique qui participent au projet. Suite à cette présentation, qui s'adressera aux élèves de seconde (générale et professionnelle), nous leur remettrons une fiche de vœux dans laquelle ils devront indiquer leur nom, leur prénom, leur niveau en musique (formation musicale et pratique instrumentale éventuelle), le ou les instruments qu'ils aimeraient apprendre au sein de l'orchestre (3 vœux maximum à mettre par ordre de préférence). Ils devront aussi motiver leur choix dans un espace dédié à cet effet. Enfin, nous y associeront les résultats d'un test donné cette fois-ci à tous les élèves de seconde par le biais de leur professeur principal. Il s'agit à travers un questionnaire d'établir "le quadrilatère de l'estime de soi" afin de privilégier les élèves qui manquent particulièrement de confiance en eux. Pour ce qui est de la pratique musicale, la priorité sera aussi donnée à ceux qui n'ont jamais fait de musique en dehors du collège. Enfin, nous réserveront 5 places aux élèves qui ont participé à l'orchestre du collège de Roye s'ils souhaitent continuer.
Pour les orchestres en école élémentaire, est-il prévu que le professeur des écoles débute l'instrument au sein de l'orchestre avec les enfants ?	Il est prévu de proposer aux professeurs du lycée qui le souhaitent d'apprendre un instrument en même temps que les élèves. Nous limiterons cependant ce nombre à 2 par type d'instrument. A noter aussi qu'il ne sera évidemment pas fourni d'instruments aux professeurs qui souhaitent participer de cette manière au projet. Ils devront se procurer un instrument par leur propres moyens.
Existe-t-il une chorale au sein de votre établissement scolaire ?	Il existe une chorale au collège voisin, le collège Parmentier qui se trouve à 350 mètres du lycée et le professeur d'éducation musicale, Mme XX, est tout à fait disposée à y intégrer des lycéens qui le souhaiteraient voire, à créer une chorale au lycée.
Un autre projet sera-t-il proposé aux enfants de l'école qui ne participent pas à l'orchestre ?	Oui. Comme évoqué ci-dessus, nous allons proposer aux élèves qui le souhaitent de faire partie de la chorale. Par ailleurs, dans le cadre du développement des actions culturelles, nous avons fait la demande auprès de la région pour travailler avec La Lune des Pirates à deux projets musicaux qui impliquerait deux classes de 35 élèves s'ils étaient acceptés.
Des projets communs à tous les élèves de l'établissement vont-ils être proposés autour de l'orchestre ?	Nous comptons inclure la participation de l'orchestre à toutes les manifestations organisées par le CVL (Conseil des délégués pour la vie lycéenne): journées à thèmes, journée des talents, collectes pour des associations caritatives, bal de fin d'année.
Quel sera le lien avec les autres apprentissages et projets ?	Nous allons faire en sorte d'intégrer la musique à tous les niveaux des apprentissages. Dès que les programmes le permettront, les professeurs aborderont la musique dans leurs cours (artistes célèbres, courants musicaux et leur histoire, cours en musique...). A titre d'exemple, deux axes d'études s'y prêtent particulièrement dans l'enseignement des langues vivantes: "la création et son rapport à l'art" en seconde, et "Art et pouvoir" dans le cycle première-terminale.
Commentaire	Pour que la musique représente un réel bénéfice au niveau des apprentissages de TOUS les élèves du lycée, l'idée est d'arriver à faire rayonner au maximum ce projet. Ainsi, à défaut de pouvoir proposer une place aux 1200 élèves du lycée au sein de l'orchestre, nous ferons en sorte d'amener à la musique à la majorité d'entre eux.

V - L'ORGANISATION DU PROJET

Dans le dispositif orchestre à l'école, il est fortement conseillé que l'élève ait une pratique orchestrale de 2h par semaine dont au moins une heure dans le temps scolaire. L'association préconise des projets qui se déroulent sur 3 ans pour le même groupe d'enfants.

CONTEXTE / ORGANISATION	
Existe-t-il d'autres orchestres à l'école dans l'établissement scolaire (si oui, combien et depuis quand) ?	non
Expliquez le contexte général du projet : historique, origine du projet, objectifs recherchés au niveau pédagogique, territorial, pour les établissements...	L'idée est partie d'une envie de motiver et redonner confiance aux élèves tout en participant à leur ouverture culturelle et en leur permettant d'accéder plus facilement à la pratique d'un instrument (voire projet d'établissement joint au dossier). Et puis, ce projet est aussi né de rencontres. XX (professeure d'anglais au lycée et à l'initiative du projet) en a parlé aux chefs de son établissement ainsi qu'au directeur de l'école de musique. Tout le monde s'est montré enthousiaste et a soutenu le projet dès le départ (pour plus de détails, voire la brochure de présentation jointe au dossier). Il ne restait plus qu'à unir les idées et les forces pour passer du rêve à la réalité.
Quelle est la durée du projet ? Combien d'années les mêmes enfants pratiqueront-ils leur instrument au sein de l'orchestre ?	3 ans minimum: de la seconde à la terminale.
Où se dérouleront les interventions des musiciens de l'établissement d'enseignement musical ?	Au lycée
Commentaire	
LES INSTRUMENTS	
Il faut impérativement prévoir un instrument par enfant. Le parc instrumental est acheté chez le luthier local partenaire et répond aux exigences de qualité posées par l'association.	
Quels instruments composeront l'orchestre ? En préciser le nombre.	3 flûtes, 4 clarinettes, 3 saxophone, 2 cors, 1 euphonium, 1 tuba, 2 violons, 2 violoncelles, 2 contrebasses, 1 batterie et petits accessoires.
Comment s'est effectué ce choix ?	Sur la base de l'orchestre qui existe déjà au collège Louise Michel de Roye, type orchestre symphonique. A l'exception des trombones et des trompettes que nous rajouterons l'année prochaine.
Comment allez-vous assurer les instruments (par l'établissement scolaire, par la	Le lycée prendra en charge l'assurance des instruments.
L'orchestre à l'école va-t-il bénéficier d'instruments déjà en votre possession (issus du parc de l'école de musique, de l'harmonie locale, de dons...) ? Si oui, merci d'en fournir la liste exhaustive.	non
Est-il prévu que les enfants puissent ramener leur instrument à la maison ?	oui
Commentaire	
<i>*L'association a un partenariat avec l'assurance Verspieren, si vous souhaitez en savoir plus, cliquez ici puis consultez l'onglet Gestion et Assurances des instruments.</i>	
L'APPROCHE PEDAGOGIQUE	
Chaque orchestre a la liberté de choisir la méthode pédagogique qu'il souhaite utiliser entre un apprentissage basé principalement sur l'oralité, l'utilisation du codage, ou encore le recours à une formule mixte. Le même principe prévaut quant au choix du répertoire qui revient à l'équipe éducative.	
Quelle approche pédagogique envisagez-vous ?	Les élèves vont avoir une heure de formation par instrument avec leur professeur de musique référent suivi d'une heure d'orchestre. L'approche pédagogique se réalisera dans un premier temps sans l'apprentissage de la lecture mais essentiellement par imitation. Nous intégrerons les notions solfégiques au fur et à mesure de l'apprentissage. Sur l'aspect artistique du projet nous travaillerons sur des pièces instrumentales de différents styles en y intégrant des formes modernes d'expression (percussions corporelles, improvisation, sound painting). Les "rencontres" d'artistes seront un axe majeur du projet.
Quel répertoire, quelle esthétique ?*	Pièces du répertoire classique, jazz, musiques actuelles, musiques de film, chansons, créations originales pour l'orchestre
Commentaire	
<i>*L'association propose un répertoire gratuit pour ses adhérents, varié, adapté aux orchestres à l'école de tous les niveaux et pour tout type d'instrumentation. Pour en savoir plus, cliquez ici.</i>	
LE RAYONNEMENT DU PROJET	

L'orchestre à l'école doit pouvoir s'inscrire de manière durable dans la politique culturelle du territoire. Grâce aux partenariats conclus avec les acteurs de proximité (lieux de diffusion, d'expositions, associations culturelles), les enfants participant au projet peuvent bénéficier d'un parcours culturel complet.	
Combien pensez-vous faire de représentations par an ? A quelle fréquence ? De quel type ? (devant les autres élèves de l'école, lors d'auditions de l'école de musique, à la maison de retraite, lors de la fête de la musique, avec un musicien professionnel, avec un autre orchestre à l'école, dans une salle de diffusion...)	Nous prévoyons de faire au moins 3 représentations par an: décembre, printemps, juin. Ces représentations se dérouleront au lycée mais aussi dans des salles communales. Nous envisageons aussi de faire des représentations dans les écoles voisines (école primaire juste en face et collège juste à côté) ainsi qu'à l'EPHAD de Montdidier qui se trouve à 500 mètres du lycée.
L'orchestre a-t-il un parrain/marraine ? Si oui, quel est-il ?*	Oui. Jeremie DUFORT, tuba solo de l'orchestre de la garde républicaine et soliste international.
D'autres projets de rencontre avec des artistes sont-ils prévus ?	Oui, mais rien de précis à ce jour.
Commentaire	
*L'association propose un programme de parrainage par des musiciens professionnels, en partenariat avec la SACEM. Pour en savoir plus, cliquez ici.	
L'EVALUATION DU DISPOSITIF	
L'évaluation du dispositif doit être prévue dès sa conception. Elle permet de veiller au respect des exigences de qualité, et d'améliorer constamment le projet. Elle peut être menée par le comité de pilotage ou faire appel à un acteur extérieur.	
Un comité de pilotage a-t-il été constitué ?	Il est effectivement prévu de constituer un comité de pilotage composé de M. Le Proviseur, M. Le Proviseur-Adjoint, M. X (directeur de l'école de musique, chef d'orchestre et coordinateur du projet à l'école de musique), Mme X (enseignante et coordinatrice du projet au lycée).
Un coordinateur de projet a-t-il été nommé ?	XX
Combien d'heures de coordination ont été prévues pour les intervenants (côté éducation nationale et/ou école de musique) ?	Une heure bi-mensuelle (50 heures)
Quel dispositif d'évaluation avez-vous prévu pour le projet ? Sur quels critères sera-t-elle réalisée ?	Nous envisageons de suivre l'évolution des élèves impliqués dans l'orchestre au niveau des résultats scolaires mais aussi sur le plan de leur bien-être (quadrilatère de l'estime de soi). Par le biais de sondages, nous serons aussi très attentifs à l'impact qu'aura la mise en place de cet orchestre sur tous les élèves du lycée (intérêt pour la musique, motivation pour se mettre à pratiquer un instrument, impact sur leur travail, leurs résultats et/ou donc l'ambiance au/de travail, sentiment de fierté, d'appartenance...).
Commentaire	
VI - LA CONTINUITE DU PROJET / L'APRES-PROJET	
Dès le montage du projet, il est essentiel de prévoir, en étroite collaboration avec les autres acteurs du territoire, des passerelles pédagogiques (exemple : poursuite au collège d'un orchestre à l'école initié en classe élémentaire, accueil pédagogique spécifique dans les écoles de musique), financières (exemple : négociations d'une tarification spéciale pour l'inscription à l'établissement d'enseignement artistique) ou encore musicales.	
Souhaitez-vous ouvrir d'autres classes orchestre dans l'établissement scolaire ?	non
Que proposerez-vous aux enfants à l'issue du projet ?	Nous réfléchissons à la créations de passerelles avec des établissements d'enseignement artistique pour permettre aux élèves de poursuivre leur pratique instrumentale en parallèle de leurs études supérieures.
Avez-vous déjà pris des contacts pour anticiper la fin du projet ?	non
Commentaire	
VII - COMPLEMENT D'INFORMATION	
Donnez-vous votre accord pour l'inscription de tous les contacts renseignés à notre newsletter ?	oui
Indiquez ici tout complément d'information que vous jugez utile de porter à notre connaissance	